

Dématérialisation des licences 2022/2023

Le club va envoyer par e-mail à chaque licencié les formulaires d'inscription dématérialisés à compter du 7 juin 2022.

Le licencié consulte le mail d'inscription, prépare, numérise les pièces demandées et remplit le formulaire en ligne.

Le club suit l'avancement des demandes envoyées, contrôle la saisie et les pièces transmises.

Le club signe la demande dès que le dossier est complet (paiement compris).

La ligue valide et transmet l'attestation de licence au licencié par e-mail.

Pensez à conserver ou imprimer votre document de votre licence

A noter : votre adresse e-mail doit être à jour pour pouvoir recevoir la demande

Permanences de dépôt des dossiers

- Club house du stade : du mardi au samedi de 9h à 12h
- Club house du stade : du mardi au vendredi de 17h à 19h

Sinon possibilité également de prendre rendez-vous auprès de Philippe au 06.66.16.24.48.

LA COTISATION EST A PAYER A L'INSCRIPTION

Seuls les joueurs qui auront remis leur dossier complet et réglé leur cotisation, pourront participer aux entraînements, matchs ou tournois.

Possibilité de régler en plusieurs chèques à l'ordre de l'US Divonnaise (échelonnement possible jusqu'en décembre 2022).

LE DOSSIER COMPLET EST A REMETTRE à :
US Divonne, complexe sportif, 380 avenue du Crêt d'eau, 01220 Divonne
A déposer au bureau du stade

Merci

Saison 2022/2023

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

CATEGORIE – SENIORS/U19

Coordonnées

Nom Prénom :

Née le à : Nationalité :

Adresse :

Code postale Ville :

Poste Préférentiel :

Dernière saison pratiquer :

Profession :

Adresse société :

Hôpital en cas d'urgence :

Médecin : Assurance :

Taille de vêtement :

Pointure :

Téléphone fixe : Portable :

Email :

COTISATION

Prix de la cotisation

240 EUROS : - comprend la licence, l'assurance et le pack Madewis

Par chèque à l'ordre de l'U.S. DIVONNE

Payé le/...../..... Chèque n°

Banque

Espèces :

Possibilité de payer en 2 ou 3 chèques à remettre en une seule fois avant décembre